



Les salariés pris pour des Boucs Emissaires...

Toulouse le 03 juillet 2007

Le lundi 25 juin, des salariés d'énergie voie ont exercé leur droit de grève à partir de 3h30 pour demander la reconnaissance de leur technicité à la vue des responsabilités qui leur incombent lors de leurs astreintes!

Ils ont informé le chef de poste de la situation et se sont déclarés grévistes à l'exception d'un de leur collègue non commissionné qui a regagné l'atelier de Basso Cambo.

Le métro n'ouvrira ses portes qu'à 11h00 ce matin là !!!

Les directeurs et cadres d'astreintes dans l'incapacité d'assumer leurs tâches sont les seuls responsables et **NON les salariés en grèves !!!**

La direction porte l'entière responsabilité de cette ouverture tardive et de par son incompétence, d'avoir pris **« en otages »** les usagers du métro toulousains.

Comment expliquer que la direction, informée du mouvement de grève **dés 3h30, ait attendu 7h00** le matin pour procéder à la déconsignation avant la remise en marche du métro ?

Pour se dédouaner, la direction n'a comme ressources que de rejeter la faute sur les salariés grévistes, criminalisant ainsi l'action syndicale et l'action de grève.

Comment peut on incriminer des salariés en grève, qui se retirant de leur lieu de travail, de fait, **ne pouvaient terminer ce travail !!!**

C'est comme pour un conducteur en grève à Jeanne d'Arc, si la direction dans l'incapacité de rentrer le bus au dépôt, sanctionnait le conducteur pour ne pas avoir fini son équipe.....

Et pour cause messieurs les grands technocrates de Tisséo, c'est à vous d'assumer et prendre toutes les mesures pour assurer la continuité du service public quand les salariés sont en grèves.

A toutes fins utiles quand un salarié est en grève il ne travaille pas.....pas besoins de bac +++ pour lire et comprendre ce qui est inscrit dans le Code du travail !

En refusant le véritable **dialogue social et la négociation** pour ne pas répondre aux revendications des salariés c'est la direction qui est seule responsable de la situation !

En voulant sanctionner encore une fois des salariés grévistes elle croit pouvoir régler la conflictualité à Tisséo.

Les salariés grévistes et leur collègue non gréviste ont reçu des lettres pour un entretien préalable le jeudi 05 juillet en vue de sanction disciplinaire.

CELA EST INACCEPTABLE !!!

Bien au contraire de telles pratiques n'amènent que colère et contestation chez les salariés qui se retourneront tôt ou tard contre leurs auteurs.

La CGT condamne ces pratiques et appelle tous les salariés à soutenir leurs collègues.

La CGT appelle tous les salariés à 1 Heure de grève à la prise ou fin de service, le jeudi 5 juillet 2007 en soutien aux salariés convoqués à cet entretien !

De même, la CGT appelle tous les salariés à un rassemblement le jeudi 5 juillet à partir de 17 H 30 devant l'atelier métro de Basso-cambo !

La CGT appelle également toutes les organisations syndicales de TISSEO à protester vivement et à s'opposer contre une nouvelle injustice, la criminalisation de l'action syndicale et la remise en cause du droit de grève !!!

Il est capital en ce moment ou le gouvernement tente de porter atteinte au droit de grève de démontrer toute la solidarité traminote face à une telle injustice.